Une SCI peut elle detenir les parts d'une autre SCI?

Par **Gab2**, le **10/10/2008** à **14:41**

Bonjour à tous,j'ai un doute sur une questions:

Une SCI peut elle détenir les parts d'une autre SCI?

A priori, je dirai oui puisque ce n'est pas contraire à l'objet social, que cela doit être décidé à l'unanimité puisque cela entraine une augmentation des engagements des associés mais j'ai quand même un doute..

Ce serait gentil de m'aider..

Merci à tous..

Par **jeeecy**, le **10/10/2008** à **21:06**

Oui aucun problème

il faut bien sûr comme tu l'as rappelé que ce soit conforme avec l'objet social, tant dans la prise de capital d'une autre société que son activité

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés